



REGISTRE D'ELEVAGE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

SIRET :

NAPI :

Le registre d'élevage, un document obligatoire

Suite à la publication de **l'arrêté du 5 juin 2000**, tout apiculteur qui commercialise ses produits est dans l'obligation de tenir un registre d'élevage. Le registre doit contenir les points suivants :

- Identification de l'apiculteur et de son exploitation ainsi que le document de déclaration des ruches à mettre dans le registre d'élevage
- Les traitements médicamenteux (contre le varroa) des colonies et les ordonnances
- Les autres interventions sanitaires comme les pratiques de lutte biotechnique, les transvasement,...
- Les mouvements des colonies, l'achat et la vente de reines, d'essaims, paquets d'abeilles
- Les visites effectuées par un TSA ou vétérinaires, comptes rendus d'analyses etc.
- Les nourrissements (facultatif).

Rappels des obligations de l'apiculteur

Tableau des obligations en fonctions du nombre de ruches détenues :

Nombre de ruches ->	0 à 9 ruches		10 à 29 ruches	30-49 ruches	50 à 199 ruches	Plus de 200 ruches
OBLIGATIONS	sans vente de produits	avec vente ou don de produits				
Déclaration des ruches	*	*	*	*	*	*
Numéro NAPI	*	*	*	*	*	*
Registre d'élevage	*	*	*	*	*	*
Cahier de mieillerie	*	*	*	*	*	*
SIRET		*	*	*	*	*
Etiquettes aux normes		*	*	*	*	*
Mieillerie aux normes				*	*	*
Inscription à la MSA comme cotisant solidaire					*	
Inscription à la MSA comme exploitant agricole						*
Caisse assurance accident					*	*



Je contribue à la bonne image de l'apiculture ... Je suis respectueux de mes abeilles, des autres apiculteurs, de mes voisins, de l'environnement, et soucieux quant à la qualité de mes produits.

Autres obligations :

Implantation des ruchers

L'apiculteur doit respecter scrupuleusement les obligations d'implantations des ruchers définies par **arrêté préfectoral** et, dans certains cas, renforcées par **arrêté municipal**. Il peut demander à son GDSA ces éléments ou aller sur <https://www.snapiculture.com/wp-content/uploads/2013/12/arretes-prefectoraux.pdf> pour consulter le document édité par l'Abeille de France.

Ces obligations sont peu contraignantes respectez les !

Identification des ruchers

Le NAPI (qui identifie chaque apiculteur) doit figurer obligatoirement au rucher avec une taille de caractères bien lisibles soit sur une pancarte : taille H 8cm, l : 5cm, soit sur chaque ruche : H : 3 cm, soit sur 10% des ruches H : 8cm, l : 5 cm.

MES RUCHERS :

	Nom du rucher	Emplacement du rucher	Autres emplacements possibles	Nombre de ruches	Miellées dominantes
RUCHER 1					
RUCHER 2					
RUCHER 3					
RUCHER 4					
RUCHER 5					
RUCHER 6					
RUCHER 7					
RUCHER 8					
RUCHER 9					
RUCHER 10					

Le GDSA dont vous relevez :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nom - Prénom du Président :

Votre Technicien sanitaire apicole (TSA)

Nom - Prénom :

Téléphone :

Mail :

Votre Vétérinaire conseil

Nom - Prénom :

Téléphone :

Mail :

ANNEE :

Nom rucher :

Le récépissé de la déclaration des ruches, les ordonnances, factures des achats d'abeilles, factures et N° lot achat cire, certificats TRACES NT, comptes rendus de visite et les analyses sont à conserver dans le classeur.

Lutte contre le varroa

Résultats comptages	Date comptage	Nb varroas moyen	Observations
Comptage 1 (sortie d'hiver)			
Comptage 2 (entre 2 miellées, fin mai)			
Comptage 3 (avant traitement d'été)			
Comptage 4 (après traitement d'été)			
Comptage 5 (avant mise en hivernage)			
Traitements Varroa médicamenteux	Date traitement	Durée traitement	Observations
Nom médicament 1 :			
Nom médicament 2 :			
Nom médicament 3 :			
Lutte biotechnique : piégeage dans couvain de mâles, encagement...		Date	Observations

Autres problèmes sanitaires observés (analyses à conserver)

Type de problèmes	Lutte effectuée (transvasement, lutte biotechnique...)	Date	Observations

Nourrissement

Type de nourrissement (sirop, candi,...)	Date	Quantité	Si acheté marque du produit

Achats abeilles

Types d'achats (Reines, essaims)	Date	Quantité	Provenance

Vente, don abeilles

Types de session (Reines, essaims)	Date	Quantité	Destination

Visite par un TSA / vétérinaire (compte rendu à joindre)

Nom TSA / vétérinaire	Date	Motif	Observations

ANNEE :

Nom rucher :

Le récépissé de la déclaration des ruches, les ordonnances, factures des achats d'abeilles, factures et N° lot achat cire, certificats TRACES NT, comptes rendus de visite et les analyses sont à conserver dans le classeur.

Lutte contre le varroa

Résultats comptages	Date comptage	Nb varroas moyen	Observations
Comptage 1 (sortie d'hiver)			
Comptage 2 (entre 2 miellées, fin mai)			
Comptage 3 (avant traitement d'été)			
Comptage 4 (après traitement d'été)			
Comptage 5 (avant mise en hivernage)			
Traitements Varroa médicamenteux	Date traitement	Durée traitement	Observations
Nom médicament 1 :			
Nom médicament 2 :			
Nom médicament 3 :			
Lutte biotechnique : piégeage dans couvain de mâles, encagement...		Date	Observations

Autres problèmes sanitaires observés (analyses à conserver)

Type de problèmes	Lutte effectuée (transvasement, lutte biotechnique...)	Date	Observations

Nourrissement

Type de nourrissement (sirop, candi,...)	Date	Quantité	Si acheté marque du produit

Achats abeilles

Types d'achats (Reines, essaims)	Date	Quantité	Provenance

Vente, don abeilles

Types de session (Reines, essaims)	Date	Quantité	Destination

Visite par un TSA / vétérinaire (compte rendu à joindre)

Nom TSA / vétérinaire	Date	Motif	Observations

ANNEE :

Nom rucher :

Le récépissé de la déclaration des ruches, les ordonnances, factures des achats d'abeilles, factures et N° lot achat cire, certificats TRACES NT, comptes rendus de visite et les analyses sont à conserver dans le classeur.

Lutte contre le varroa

Résultats comptages	Date comptage	Nb varroas moyen	Observations
Comptage 1 (sortie d'hiver)			
Comptage 2 (entre 2 miellées, fin mai)			
Comptage 3 (avant traitement d'été)			
Comptage 4 (après traitement d'été)			
Comptage 5 (avant mise en hivernage)			
Traitements Varroa médicamenteux	Date traitement	Durée traitement	Observations
Nom médicament 1 :			
Nom médicament 2 :			
Nom médicament 3 :			
Lutte biotechnique : piégeage dans couvain de mâles, engagement...		Date	Observations

Autres problèmes sanitaires observés (analyses à conserver)

Type de problèmes	Lutte effectuée (transvasement, lutte biotechnique...)	Date	Observations

Nourrissement

Type de nourrissement (sirop, candi,...)	Date	Quantité	Si acheté marque du produit

Achats abeilles

Types d'achats (Reines, essaims)	Date	Quantité	Provenance

Vente, don abeilles

Types de session (Reines, essaims)	Date	Quantité	Destination

Visite par un TSA / vétérinaire (compte rendu à joindre)

Nom TSA / vétérinaire	Date	Motif	Observations

ANNEE :

Nom rucher :

Le récépissé de la déclaration des ruches, les ordonnances, factures des achats d'abeilles, factures et N° lot achat cire, certificats TRACES NT, comptes rendus de visite et les analyses sont à conserver dans le classeur.

Lutte contre le varroa

Résultats comptages	Date comptage	Nb varroas moyen	Observations
Comptage 1 (sortie d'hiver)			
Comptage 2 (entre 2 miellées, fin mai)			
Comptage 3 (avant traitement d'été)			
Comptage 4 (après traitement d'été)			
Comptage 5 (avant mise en hivernage)			
Traitements Varroa médicamenteux	Date traitement	Durée traitement	Observations
Nom médicament 1 :			
Nom médicament 2 :			
Nom médicament 3 :			
Lutte biotechnique : piégeage dans couvain de mâles, engagement...		Date	Observations

Autres problèmes sanitaires observés (analyses à conserver)

Type de problèmes	Lutte effectuée (transvasement, lutte biotechnique...)	Date	Observations

Nourrissement

Type de nourrissement (sirop, candi,...)	Date	Quantité	Si acheté marque du produit

Achats abeilles

Types d'achats (Reines, essaims)	Date	Quantité	Provenance

Vente, don abeilles

Types de session (Reines, essaims)	Date	Quantité	Destination

Visite par un TSA / vétérinaire (compte rendu à joindre)

Nom TSA / vétérinaire	Date	Motif	Observations

ANNEE :

Nom rucher :

Le récépissé de la déclaration des ruches, les ordonnances, factures des achats d'abeilles, factures et N° lot achat cire, certificats TRACES NT, comptes rendus de visite et les analyses sont à conserver dans le classeur.

Lutte contre le varroa

Résultats comptages	Date comptage	Nb varroas moyen	Observations
Comptage 1 (sortie d'hiver)			
Comptage 2 (entre 2 miellées, fin mai)			
Comptage 3 (avant traitement d'été)			
Comptage 4 (après traitement d'été)			
Comptage 5 (avant mise en hivernage)			
Traitements Varroa médicamenteux	Date traitement	Durée traitement	Observations
Nom médicament 1 :			
Nom médicament 2 :			
Nom médicament 3 :			
Lutte biotechnique : piégeage dans couvain de mâles, engagement...		Date	Observations

Autres problèmes sanitaires observés (analyses à conserver)

Type de problèmes	Lutte effectuée (transvasement, lutte biotechnique...)	Date	Observations

Nourrissement

Type de nourrissement (sirop, candi,...)	Date	Quantité	Si acheté marque du produit

Achats abeilles

Types d'achats (Reines, essaims)	Date	Quantité	Provenance

Vente, don abeilles

Types de session (Reines, essaims)	Date	Quantité	Destination

Visite par un TSA / vétérinaire (compte rendu à joindre)

Nom TSA / vétérinaire	Date	Motif	Observations